

Mettez en lumière votre démarche de design
avec vos réalisations les plus innovantes!

LE PRIX FRANÇAIS DU DESIGN

INSCRIPTION — dossier d'information
date limite d'inscription : lundi 15 juin 2015

observeurdesign

A.P.C.I

AGENCE POUR LA PROMOTION
DE LA CRÉATION INDUSTRIELLE

OBSERVEUR DU DESIGN 2016

Cher participant,

Organisé par l'APCI depuis 1999, **l'Observateur du design est le prix français de design** mettant en lumière le talent des entreprises et des designers.

Il est **reconnu et soutenu** par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en France et par l'Icsid (International Council of Societies of Industrial Design) à l'international.

L'Observateur du design témoigne des bonnes pratiques de design, sensibilise au fait que le design est un facteur de différenciation incontournable et constitue une force de propositions pour l'avenir.

En proposant vos réalisations les plus récentes et innovantes, vous pourrez remporter le **Label de l'Observateur du design**, gage de reconnaissance pour votre démarche de design et d'innovation. Les réalisations labellisées sont exposées pendant un an à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris.

Les réalisations labellisées les plus remarquables sont Étoilées par un jury, composé de professionnels du design et d'experts. Les Étoiles de l'Observateur du design sont remises lors de la soirée d'inauguration de l'exposition, notamment les Étoiles de l'innovation, de la compétitivité, du Made in France, de la ville de Paris, du design numérique et d'Autodesk... Vous aussi, entrez dans la course aux Étoiles!

La nuit des Étoiles est le rendez-vous annuel de la profession. Elle dévoile à plus de 1400 invités les meilleures réalisations de l'année en présence de nombreuses personnalités représentantes de l'État et des médias.

L'équipe de l'Observateur du design reste à votre écoute et disposition tout au long de l'inscription :

Aude Vuillier — avuillier@apci.asso.fr — 09 66 91 62 50

Annabelle Michalon — amichalon@apci.asso.fr — 01 43 45 04 50

ORGANISÉ PAR L'APCI

Créée en 1983, l'APCI est une association reconnue d'intérêt général dont la mission est d'assurer la promotion du design comme élément clé de l'innovation économique, sociale et culturelle, et comme facteur de qualité de vie et de respect de l'environnement.

Elle développe de nombreuses actions de promotion du design dont l'Observateur du design en France et à l'étranger.

APCI
24, rue du Charolais - 75012 Paris
+33 01 43 45 04 50
www.apci.asso.fr

POURQUOI PARTICIPER ?

L'Observateur du design vous fait entrer dans la communauté de tous ceux qui font briller le design français.

Vous pouvez ainsi promouvoir votre marque et accroître votre notoriété.

Montrez votre créativité et votre talent et devenez l'un des prochains Étoilés!

DONNER DE LA VISIBILITÉ À VOTRE DÉMARCHE DE DESIGN

- Apurès du grand public et des utilisateurs concernés
- Apurès des médias (Intramuros, Usine Nouvelle, Télérama, RTL, BFM TV...)
- Apurès d'un jury de professionnels et d'experts
- Apurès des entreprises et de l'ensemble des acteurs économiques

ACCÉDER À NOTRE ÉCOSYSTÈME DU DESIGN

- Réseau de professionnels
- Expositions itinérantes (World Design Capitals, France Design à Milan...), conférences thématiques...
- Parutions: catalogues, ouvrages, presse

COMMUNIQUER AUTREMENT

- En interne, fédérer vos collaborateurs et créer l'émulation et la satisfaction
- En externe, être acteur d'une démarche collective de promotion des métiers du design français

LES RÉCOMPENSES

POUR LES LABELLISÉS :

- L'exposition à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, pendant un an dans un espace lié à l'industrie, aux sciences et innovations, proche du grand public : 250 000 visiteurs par an,
- Une page dédiée à la présentation de votre réalisation dans le catalogue édité par Dunod, en vente en librairies et à la boutique de la Cité des sciences et de l'industrie,
- Une page dédiée à la présentation de votre réalisation sur notre site Internet à la rubrique « réalisations »,
- L'accès et la participation aux études de cas, diffusées dans des publications spécifiques et sur notre site Internet, consultées par tous les professionnels du design,
- Le logo du Label de l'Observateur du design à décliner sur tous vos supports de communication.

ET EN PLUS, POUR LES ÉTOILÉS :

- Le logo de l'Étoile de l'Observateur du design à décliner sur tous vos supports de communication,
- Le Trophée de l'Étoile,
- Les diplômes signés par le président du jury et la présidente de l'APCI,
- La mise en avant de cette distinction supplémentaire dans l'exposition,
- Un suivi personnalisé de l'exposition : revues de presse, visites guidées...

POUR QUI ?

L'Observateur du design est ouvert à tous les acteurs qui souhaitent célébrer le design :

AGENCES DE DESIGN ET DESIGNERS INDÉPENDANTS

- Design produit
- Design textile
- Design d'espace
- Design packaging
- Design de service
- Design graphique
- Design de marque et identité visuelle
- Design interactif
- Design management

ENTREPRISES

- PME/PMI
- Startup
- ETI
- Grande entreprise
- Groupe international

COLLECTIVITÉS, SERVICES PUBLICS ET ASSOCIATIONS

JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉCOLES D'ART ET DE DESIGN

AVEC QUELLES RÉALISATIONS ?

Les réalisations présentées doivent :

- Faire appel à une démarche de design,
- Être réalisées et/ou commercialisées en France entre 2014 et 2015,
- Être une réalisation prospective ou un prototype en phase de recherche d'industrialisation ou d'éditeur.

Les réalisations peuvent être présentées soit par le designer soit par l'entreprise ou la collectivité concernée. Dans tous les cas, il appartient à celui qui inscrit la réalisation d'obtenir l'accord de son partenaire.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Lundi 15 juin inclus.

Aucune inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après le 22 juin.

Tout dossier arrivant après le 15 juin fera l'objet d'une majoration de tarifs.

LE LABEL DE L'OBSERVEUR DU DESIGN

Le comité de labellisation se réunira le **vendredi 26 juin 2015**.

Il sera composé des représentants des organisations professionnelles (FéDI, CFAI, *designers interactifs*, AFD, ADC et MatériO).

FRAIS DE PARTICIPATION

		TARIFS pour une réalisation	TARIFS pour les suivantes
CATÉGORIE 1	Réalisations commercialisées, distribuées et conçues par des entreprises, agences et designers	1 500 €	1 300 €
CATÉGORIE 2	Réalisations provenant de jeunes entreprises innovantes et d'auto-entrepreneurs (sociétés créées entre le 1 ^{er} janvier 2004 et au plus tard le 31 décembre 2016)	900 €	700 €
CATÉGORIE 3	Réalisations en recherche d'éditeur (maquette et prototype) > Designers, jeunes diplômés	700 €	500 €

- Exonération de 300 € (frais de dossier) pour les membres de l'APCI appliquée sur le montant global de la facture.
- Facilités de paiement sur demande.
- Frais de dossier de 300 € payables pour les non labellisés.

PROMOTION DES RÉSULTATS

- La nuit des Étoiles se déroulera le **jeudi 10 décembre 2015** à la Cité des sciences et de l'industrie.
- La sélection 2016 fera l'objet de communiqués de presse, d'informations diffusées sur nos réseaux tout au long de l'année. Elle sera accessible en ligne sur notre site www.apci.asso.fr/realisations
- Le catalogue édité par Dunod sera en librairie dès novembre 2015.
- Pour valoriser cette récompense, vous aurez le logo de votre distinction (Label / Étoile) qui pourra être utilisé sur tous vos supports de communication.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est de la responsabilité du participant d'avoir procédé à toutes les démarches liées à la propriété intellectuelle de/des réalisation(s) soumise(s) et dont il conserve la pleine propriété. Le participant s'engage à obtenir l'accord de ses partenaires ou clients (fabricants, designers, éditeurs,...), et assure que lui ou ses partenaires sont bien détenteurs de la propriété industrielle ou intellectuelle de la réalisation proposée. Tout projet collaboratif devra être mentionné comme tel lors de son inscription, et mentionner les partenaires associés.

UTILISATION DES DONNÉES

Tout participant dont la réalisation est labellisée cède ses droits d'utilisation des images à des fins de communication sur le prix (publications, expositions, campagne presse, Internet).

Il autorise l'utilisation des informations contenues dans le dossier d'inscription pour la communication de l'Observateur du design (catalogue et cartels de l'exposition, base de données Internet, brochures, posters et relations presse).

Ainsi, le participant accepte que sa/ses réalisations puissent figurer sur les supports suivants sous forme de textes assortis de visuels et/ou vidéos:

- Catalogue de l'Observateur du design,
- Vitrites virtuelles: www.apci.asso.fr
- Éditions générales françaises et internationales de l'organisateur APCI.

UTILISATION DES RÉALISATIONS RETENUES

À la Cité des sciences et de l'industrie - Paris

La Cité des sciences et de l'industrie assure les réalisations pendant la durée de l'exposition, hors transports.

En France et à l'étranger

Les réalisations peuvent être sollicités pour des opérations collectives liées à la promotion du design (expositions, conférences etc..).

Le participant prêteur s'engage à tenir compte de l'usure raisonnable liée au transport, montage et démontage des réalisations prêtées qui peuvent le cas échéant subir de légères dégradations pour lesquelles il accepte de ne pas poursuivre l'APCI.

Le participant s'engage à assurer l'emballage de ses réalisations compatible avec un transport fret (avion, container, camion).